

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 29 septembre 2025

Effectif du Conseil : 29

Présents : 25

Absents excusés : 02

Absents : 02

Procurations : 01

Sens du Vote

Pour : 24

Contre : 00

Abstention : 02

Par suite d'une convocation en date du 22 septembre 2025, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Lundi 29 Septembre à 18h40** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Jacqueline TASSIUS, Frédéric OTTO, Christiane COLET-BAILLET, Ernand BOULON, Cindy DARMIN, Louis-Jules DARES, Marie-Pierre DARLY, Joël LANCASTRE, Albert AIRA, Yvon TOI-OTTO, Amour GABALI, Juliette FARNABE, Gérard RAMASSAMY, Virginie GUILLAUME, Sonia JEREMIE CAMALET, Ketty LANCIEN, Véronique GOMBAULD, Nicolas BRESLAU, Anne-Marie CANGOU, Luigi LANCASTRE, Audrey BOURSEAU, Gaston GERAN, Aline TOI, Jennifer LINON.

Absents excusés : Christopher GERAN, Pierrot TAURUS.

Absent : Esther JEREMIE-AMBRAISSE, Alexandre CLAIRY.

Procurations : Christopher GERAN donne procuration à Louis-Jules DARES.

Secrétaire de séance : Yvon TOI OTTO

N° de délibération : 04
Date de transmission
en préfecture :
03 OCT. 2025

Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

Le Maire informe l'Assemblée que dans la continuité de la délibération n° 11 du 21/10/2024, relative à l'apurement des comptes entre l'Ordonnateur et le comptable public, il est proposé l'admission en valeur de créances sur des débiteurs dont la solvabilité ou la disparition est établie.

Pour rappel, ces admissions en non-valeur entrent dans la catégorie des actes de renonciation et de libéralité qui, en vertu de l'article L.2541-12-9 du CGT, sont soumis à la décision du conseil municipal.

A ce titre, il est proposé à l'assemblée de se prononcer sur l'admission en non-valeur de titres de recettes pour un montant de 140 701,57 € et ce, conformément à la liste correspondant à 24 titres émis entre 1984 et 2008.

Le Maire demande à ses collègues de bien vouloir en délibérer.

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

Décide à la majorité

Article 1 : D'autoriser le Maire à émettre un mandat au compte **6541 «Créances admises en non-valeur »**, pour un montant de **140 701.57 €**, conformément à la liste n°713870134 jointe.

Article 2 : De donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre acte se rapportant à la décision.

Article 3 : D'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région, et à Madame la Comptable publique.

Acte certifié exécutoire
Réception en Préfecture :

Publication :

Affichée le **03 OCT. 2025**

Pour expédition conforme
Le Maire

Jules OTTO

Exercice 2025

Numéro de la liste 713870134

Type de liste : Non valeur

28 pièces présentes pour un total de 140701,57

Tranches de Inférieur s	3 Pièces	130,42
Supérieur	14 Pièces	4816,95
Supérieur	5 Pièces	8673,43
Supérieur	6 Pièces	127080,77

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Nom du redevable	Objet pièce	Etab. Geo	Montant PEC	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Observations
Inconnue	1989	T-140	1	5898--	JOURNAUX OFFICIELS .	300-divers		15,40	15,40	Poursuite sans effet	
Inconnue	1989	T-143	1	5898--	JOURNAL DES MAIRES .	300-divers		34,30	34,30	Poursuite sans effet	
Inconnue	1984	T-9	1	5898--	ALLOCATION RENTREE SC	300-divers		80,72	80,72	Poursuite sans effet	
Inconnue	2004	T-142	1	5898--	Debiteur inconnu .	300-divers		105,22	105,22	Poursuite sans effet	
Inconnue	2004	T-140	1	5898--	Debiteur inconnu .	300-divers		105,23	105,23	Poursuite sans effet	
Inconnue	2004	T-141	1	5898--	Debiteur inconnu .	300-divers		105,23	105,23	Poursuite sans effet	
Particulier	2011	T-95	1	752-020-	DE LACROIX Armelle Be	300-divers		121,96	121,96	Poursuite sans effet	
Particulier	2011	T-73	1	752-020-	DE LACROIX Armelle Be	300-divers		121,96	121,96	Poursuite sans effet	
Particulier	2011	T-61	1	752-020-	DE LACROIX Armelle Be	300-divers		121,96	121,96	Poursuite sans effet	
Particulier	2011	T-11	1	752-020-	DE LACROIX Armelle Be	300-divers		121,96	121,96	Poursuite sans effet	
Particulier	2011	T-19	1	752-020-	DE LACROIX Armelle Be	300-divers		121,96	121,96	Poursuite sans effet	
Inconnue	1990	T-107	1	5898--	IRCANTEC .	300-divers		224,51	224,51	Poursuite sans effet	
Inconnue	1986	T-109	1	5898--	CGSS	300-divers		368,77	368,77	Poursuite sans effet	
Inconnue	1984	T-1	1	5898--	ALLOCATION RENTREE SC	300-divers		719,89	719,89	Poursuite sans effet	
Inconnue	1984	T-8	1	5898--	ALLOCATION RENTREE SC	300-divers		888,41	888,41	Poursuite sans effet	
Inconnue	1992	T-77	1	5898--	CREDIT AGRICOLE	300-divers		1 031,85	1 031,85	Poursuite sans effet	
Inconnue	1984	T-6	1	5898--	ALLOCATION RENTREE SC	300-divers		1 421,56	1 421,56	Poursuite sans effet	
Inconnue	1988	T-137	1	5898--	CNRACL	300-divers		1 564,13	1 564,13	Poursuite sans effet	
Inconnue	1984	T-5	1	5898--	ALLOCATION RENTREE SC	300-divers		2 138,36	2 138,36	Poursuite sans effet	
Inconnue	1986	T-62	1	5898--	CREDIT AGRICOLE MUTUE	300-divers		2 517,53	2 517,53	Poursuite sans effet	
Inconnue	2007	T-223	1	5898--	FRANCE TELECOM URR GP	300-divers		8 153,99	8 153,99	Poursuite sans effet	
Inconnue	1984	T-3	1	5898--	ALLOCATION RENTREE SC	300-divers		13 263,06	13 263,06	Poursuite sans effet	
Inconnue	1984	T-7	1	5898--	ALLOCATION RENTREE SC	300-divers		16 372,90	16 372,90	Poursuite sans effet	
Inconnue	2003	T-97	1	5898--	ELECTRICITE DE FRANCE	300-divers		16 939,37	16 939,37	Poursuite sans effet	
Inconnue	1984	T-4	1	5898--	ALLOCATION RENTREE SC	300-divers		22 043,27	22 043,27	Poursuite sans effet	
Inconnue	2003	T-98	1	5898--	ELECTRICITE DE FRANCE	300-divers		50 308,18	50 308,18	Poursuite sans effet	
Inconnue	1984	T-2	1	5898--	ALLOCATION RENTREE SC	300-divers		750 000,00	970,00	Poursuite sans effet	
Inconnue	2008	T-196	1	1641-01-	CREDIT AGRICOLE MUTUE	300-divers				Poursuite sans effet	
PageTOTAL									140 701,57		